

ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie du Canada se sont rendus en RFA pour y servir les intérêts commerciaux et financiers du Canada. D'autres visites bilatérales effectuées au cours de l'année ont porté notamment sur la coopération dans les domaines de l'agriculture, de la défense et des communications.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la RFA connaissent une expansion impressionnante; leur valeur a atteint 5,6 milliards de dollars en 1988. Cependant, même aujourd'hui, ces flux bilatéraux ne correspondent qu'à environ 1 % des exportations de chacun des deux pays, et le Canada enregistre encore un déficit commercial avec l'Allemagne (2,1 milliards de dollars en 1988). La technologie de pointe et la transformation sont des secteurs clés qui offrent des possibilités pour l'expansion des marchés. Le Ministère met en oeuvre un programme actif destiné à favoriser les intérêts commerciaux et économiques du Canada. Par exemple, avec le parrainage du gouvernement, environ 170 entreprises canadiennes ont participé aux nombreuses foires internationales tenues en Allemagne au cours de l'année. De plus, le Ministère parraine des conférences et séminaires permanents, destinés à accroître l'intérêt que le Canada suscite parmi les entrepreneurs et les investisseurs allemands.

La conférence annuelle de Grainau en Allemagne, qui est le forum international reconnu de promotion des études canadiennes dans les universités européennes de langue allemande, est largement parrainée par le Ministère. Un autre événement annuel important est la conférence *Atlantik Brueke*, une organisation canado-allemande du secteur privé; elle a eu lieu pour la troisième fois à Toronto en 1988. L'*Atlantik Brueke* fournit à d'éminents politiciens, responsables gouvernementaux, universitaires et journalistes des deux pays l'occasion de se réunir pour discuter de sujets d'intérêt commun. C'est un autre canal utile par lequel les deux pays peuvent renforcer leurs relations bilatérales.

### France

L'accord global signé le 30 mars 1989 entre le Canada et la France sur les arrangements intérimaires de pêche et sur le Compromis d'arbitrage relatif à la frontière maritime au large des côtes du Canada et de Saint-Pierre-et-Miquelon constitue certes un des points saillants de la dernière année dans le domaine des relations entre nos deux pays. Les deux capitales ont également décidé de soumettre à un tribunal d'arbitrage composé de cinq juges le soin de déterminer leur espace maritime respectif au large de Terre-Neuve et de l'archipel français. Cet accord met fin à un différend de trois ans entre le Canada et la France sur les questions de pêche.

C'est également à la fin du mois de mars 1989 que la France annonçait sa décision de dispenser de l'obligation du visa les ressortissants canadiens se rendant en France pour des séjours inférieurs à trois mois.

Le premier ministre Mulroney a rencontré le président Mitterrand et le premier ministre Rocard en mai 1988 à Paris dans le cadre de sa tournée pré-Sommet économique. Il a revu ces derniers au Sommet de Toronto en juillet 1988 ainsi qu'au Sommet sur l'Environnement de La Haye en mars 1989. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a quant à lui rencontré son homologue, M. Roland Dumas, à la réunion ministérielle de l'OCDE de mai 1988 à Paris ainsi qu'à la Conférence sur les armes chimiques tenue dans la capitale française en janvier 1989.

Cette dernière année a également été témoin de la visite en France du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, laquelle a eu lieu au début de l'hiver 1989. À noter également la visite, au début du printemps 1989, du premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson. Il s'agissait de la toute première fois qu'un chef de gouvernement de l'Ontario effectuait un séjour officiel en France. Des délégations de la Fédération des Francophones hors Québec de même que de la Société Nationale des Acadiens ont également été reçues aux plus hauts niveaux du gouvernement français à l'automne 1988.

Parmi les visites survenues au cours de cette période, soulignons celles du ministre M. Michel Delebarre, de M. Raymond Barre, député et ancien Premier ministre, d'une délégation de la Commission des Affaires sociales du Sénat français et d'un groupe de six députés français provenant de différents partis politiques venus effectuer une visite de familiarisation au Canada.

La XIIIe session de la Commission mixte culturelle France-Canada s'est tenue à Paris du 22 au 24 novembre 1988. Les Canadiens ont aussi accès depuis septembre 1988 à un nouveau réseau international de télévision francophone (TV 5). En mai 1988, la septième session de la Commission mixte scientifique Canada-France s'est déroulée à Paris.

Un afflux d'importations d'origine française a porté la valeur des échanges commerciaux bilatéraux à 4 milliards de dollars en 1988, une hausse de 53 %. La France est maintenant le cinquième partenaire commercial du Canada, se rangeant derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest. Le déficit commercial du Canada avec la France a grimpé à 1,6 milliard de dollars, cette augmentation étant principalement attribuable aux premières livraisons d'Airbus à Wardair. Les exportations françaises vers le Canada ont augmenté de 80 % pour atteindre 2,9 milliards de dollars, alors que les exportations canadiennes vers la France ont enregistré une plus modeste hausse de 13 %, se situant à 1,2 milliard de dollars.

Les investissements canadiens en France, que les grandes multinationales ont dominés par le passé, se sont élargis par suite des achats qu'ont faits récemment des entreprises de taille moyenne telles que Cascades (les cartons) et les Plastiques Modernes (les plastiques). Par ailleurs, Northern Telecom a mis en chantier une usine de PABX (autocommunications privées) à Verdun.

La promotion des investissements, de la technologie et du tourisme a continué de donner d'excellents résultats. Dans sa dernière année, le Plan d'action économique pour la France a de nouveau appuyé le Club de relations d'affaires Canada-France, qui est un organisme de haut niveau, ainsi que des missions commerciales régionales et les visites de journalistes économiques.

### Italie

Les relations bilatérales avec l'Italie ont continué à se développer durant la dernière année. Elles se sont caractérisées par une volonté mutuelle d'intensifier nos échanges dans tous les domaines. Les relations culturelles, tant sur le plan artistique qu'universitaire, favorisées par la présence d'une importante communauté canadienne d'origine italienne, se sont poursuivies à un rythme élevé. Il existe tout particulièrement une volonté d'accroître les échanges de produits de haute technologie, et de favoriser l'investissement et la coopération industrielle. Cette volonté a abouti à la signature